

Focus

L'adaptation dans la planification territoriale à l'épreuve de la montagne

Planification et adaptation font-elles bon ménage dans les territoires de moyenne montagne ? Pour y répondre, des acteurs franco-italiens ont initié en 2017 le projet européen ARTACLIM. Conçu comme un projet de recherche-action, il a pour objectif de promouvoir l'introduction de mesures d'adaptation au changement climatique dans le cadre de la planification et de l'aménagement du territoire des administrations publiques.

A

fin de répondre à l'enjeu de l'adaptation des territoires de montagne aux effets du changement climatique, des acteurs alpins franco-italiens ont imaginé un projet dénommé ARTACLIM¹ dans le cadre du programme de financement européen INTERREG ALCOTRA 2014-2020². Ce projet vise à apporter des solutions pour faciliter l'intégration des stratégies et des mesures d'adaptation dans la planification territoriale en zone de moyenne montagne. Il compte aussi identifier les contextes dans lesquels la planification constitue un levier ou un frein face au défi de l'adaptation, et comment les (des)activer. ARTACLIM a été conçu comme un projet de recherche-action, co-construit avec un ensemble de partenaires venant des domaines de la recherche, des organismes interfaces et des collectivités territoriales. Il comporte des phases d'expérimentation (apports scientifiques, tests d'outils, évaluation, etc.) menant vers des réalisations répondant aux besoins des territoires. Le projet tente de suivre la méthodologie des PCAET (Plan climat-air-énergie territorial), outil classique de l'atténuation et de l'adaptation, pour avoir une base de comparaison. Car c'est justement du retour d'expérience des collectivités de

montagne sur la difficulté des PCAET à concrétiser les stratégies en actions qu'ARTACLIM est né.

À l'heure où ces lignes sont écrites, le projet est à mi-parcours. Il a déjà permis d'identifier plusieurs leviers intéressants.

L'adhésion des décideurs à tout projet est un prérequis indispensable à sa réussite. Or l'adaptation est un sujet nouveau qui peut susciter méfiance et désintérêt. Le projet a mis en évidence les avantages de préparer le terrain en travaillant en amont un argumentaire ciblé en vue du « premier contact ». Cela permet d'expliquer notamment les plus-values de la démarche pour le territoire ou encore assurer que la connaissance des particularités locales sera bien prise en compte. C'est surtout un moyen de calmer les craintes et se donner le temps de la négociation. Toutefois, ce temps de préparation n'est jamais fléché dans les financements des prestataires ou dans les agendas des agents des collectivités. Il semblerait pourtant qu'il soit plus efficace en termes de force de conviction et d'appropriation que celle des restitutions des diagnostics climatiques. Il peut permettre d'évaluer la part des perceptions, des représentations, des non-dits et des jeux d'acteurs qui peuvent constituer des freins réhibitoires à la mise en place de toute stratégie d'adaptation.

1. ARTACLIM, Adaptation et résilience des territoires alpins face au changement climatique (<http://www.artaclim.eu/index.php/fr/>).

2. ALCOTRA, Alpes latines coopération transfrontalière, est un des programmes de coopération transfrontalière européenne. Il couvre le territoire alpin entre la France et l'Italie (<http://www.interreg-alcotra.eu/fr>).

1 Paysage des Bauges.



Le projet expérimente aussi plusieurs méthodes d'études de la vulnérabilité des territoires (par micro-territoire, par analyse croisée des impacts/enjeux/acteurs...) et teste différentes techniques d'animation de la concertation comme l'audit patrimonial. Les actions prioritaires à mettre en œuvre et à inscrire dans les politiques publiques doivent être non seulement identifiés et partagés par les acteurs, mais surtout appliqués concrètement. ARTACLIM a pour cela une ambition à la fois forte et simple pour ses territoires partenaires : réussir à mettre en avant deux ou trois actions « porte-flambeau ». Celles-ci doivent répondre à des critères spécifiques : être multi-bénéfiques, sans regret et non clivantes, porter sur des enjeux de court et moyen terme et en résonance avec d'autres stratégies (touristiques, énergétiques, développement durable, etc.), s'inscrire dans la planification et être communicantes. C'est à ces conditions que peut s'installer l'indispensable dynamique permettant de suivre de façon itérative l'adaptation du territoire. Elle sera soutenue ensuite dans les collectivités par un système de suivi et de gestion qui sera étudié et testé dans la dernière activité du projet ARTACLIM.

Alors, planification et adaptation font-elles bon ménage ?

Il est encore trop tôt pour le dire à l'échelle du projet ARTACLIM, bien que des orientations et des mesures concrètes sur l'adaptation au changement climatique aient déjà été introduites dans le document exprimant la politique de développement du plan local d'urbanisme intercommunal de la Communauté de commune du Haut-Chablais. Sur ce point, le projet montre que la planification peut être porteuse de stratégies d'adaptation. Mais le formalisme de la réglementation de l'urbanisme et le plan de zonage peuvent constituer des freins

importants à la mise en place des actions d'adaptation. Pour l'instant, les agglomérations ont déjà pu utiliser ces leviers pour engager des processus de protection face aux vagues de chaleur ou dans la gestion de l'eau. Mais en montagne, les enjeux sont plus systémiques et spatiaux, et l'adaptation des socio-systèmes ne se traite pas avec de la construction comme l'on générerait les risques naturels. La planification « urbaine » a ses limites pour être moteur de changements de pratiques, même s'il reste encore des marges de manœuvre à identifier. Ce qui est sûr, c'est que le recours aux stratégies d'adaptation doit s'anticiper plus en amont, et surtout avant que les impacts du changement climatique ne soient plus gérables que par de la solution technologique ou du génie civil... Ou par des mutations territoriales non désirées et abruptes. ■

Remerciements

« Le projet ARTACLIM a reçu un cofinancement du Fond européen de développement régional (FEDER) dans le cadre du programme INTERREG V-A France-Italie (ALCOTRA) 2014-2020.



Interreg
ALCOTRA
Fonds européen de développement régional
Fondo europeo di sviluppo regionale



L'auteur

Christophe CHAIX
AGATE, Agence alpine des territoires,
25 rue Jean Pellerin, 73000 Chambéry, France.
✉ christophe.chaix@agate-territoires.fr